

Chapitre 1

L'autisme : de Kanner à aujourd'hui

I. DÉFINITIONS ACTUELLES ET DONNÉES GÉNÉRALES

L'autisme est présenté aujourd'hui dans les principales classifications internationales, le DSM-IV nord-américain et la CIM-10 européenne, comme forme la plus typique et caractéristique d'une famille de troubles affectant le développement précoce, dénommée depuis 1980 « troubles envahissants du développement » ou TED, traduction de « Pervasive Developmental Disorders ». Se retrouvent dans cette catégorie large et hétérogène l'autisme typique, l'autisme atypique, d'autres syndromes d'apparition précoce comme le syndrome de Rett (d'origine génétique connue), une vaste catégorie de troubles hétérogènes dits TED « non spécifiés », enfin le syndrome d'Asperger et des formes d'apparition plus tardives dans l'enfance, mais d'évolution proche, dites « troubles désintégratifs ». Un important travail reste à faire, notamment pour affiner la description des TEDNS ou « non spécifiés » qui recouvrent une large partie des pathologies décrites par la pédopsychiatrie française sous le nom de « psychoses infantiles » et de « dysharmonies psychotiques » (R. Misès), ou *les Multiplex Developmental Disorders* récemment proposés par l'Américain D. Cohen. On peut enfin s'interroger sur le destin des différentes formes de psychoses infantiles distinctes de l'autisme décrites dans la première moitié du XX^e siècle, comme les psychoses symbiotiques par exemple, probablement situées aujourd'hui parmi les « TEDNS ». Seule la classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA) se réfère aujourd'hui au concept clinique de psychose infantile, y incluant l'autisme typique ou atypique, auprès des psychoses

précoces déficitaires, des dysharmonies psychotiques et de la schizophrénie de l'enfant.

Par convention, l'autisme infantile précoce débute pour toutes ces classifications avant 3 ans. L'autisme touche préférentiellement les garçons, avec un *sex-ratio* de 4 pour une fille, ce ratio variant, semble-t-il, selon l'implication de facteurs génétiques connus et l'importance du retard mental.

La prévalence de l'autisme serait aujourd'hui de 1 pour 200, mais à la condition d'étendre le diagnostic à l'ensemble du spectre autistique et des TED. Elle est aujourd'hui estimée de manière plus probable à environ un cas pour 1 000 en ce qui concerne l'autisme proprement dit, dont un quart environ de sujets répondant au critère de syndrome d'Asperger et 6 pour 1 000 pour les TED (Fombonne). Ces chiffres sont dans tous les cas nettement supérieurs à ceux avancés au cours des dernières décennies (plus proches de 1/2 000). Cette évolution est plus probablement due à une augmentation des diagnostics portés qu'à celle de l'incidence de la pathologie elle-même. L'évolution des pratiques diagnostiques et les efforts faits pour promouvoir le diagnostic précoce, et aujourd'hui le diagnostic chez l'adulte, sont responsables à eux seuls d'une nette augmentation de la prévalence connue. L'autre facteur est l'extension de la catégorie nosographique dont les limites ont été repoussées, autant vers les sujets d'intelligence normale que vers les sujets déficitaires.

II. L'AUTISME AVANT L'AUTISME

Avant la « découverte » c'est-à-dire la description de l'autisme, les enfants autistes étaient très probablement confondus avec d'autres troubles du développement dans le champ de l'arriération et de l'idiotie (qui, rappelons-le, désigne au sens premier du terme le caractère privé, isolé, et non public, de l'expérience ou de l'action). Contrairement à la schizophrénie, identifiée et décrite sous d'autres noms – la démence précoce notamment – avant Bleuler, il est difficile de trouver trace de l'autisme infantile comme tel avant Kanner. Nous renverrons ici notamment à J. Hochmann, qui a fait œuvre d'historien de l'autisme (2008). Quelques

cas publiés témoignent de la description d'une clinique proche de l'autisme, dont les enfants abandonnés dits « sauvages », en particulier le cas de Victor de l'Aveyron décrit avec précision par le médecin J. Ittard (1801), qui outre la description du cas rend compte de ses tentatives de « traitement ». Nous verrons qu'il s'agit en fait de cas dus à des carences relationnelles précoces et massives. Certains « idiots savants » décrits au XIX^e siècle étaient probablement des autistes doués de ce que l'on appelle des « talents paradoxaux ». On peut rapprocher de l'autisme moderne l'« idiot », figure des œuvres littéraires de cette même époque, et « l'enfant idiot » bien décrit notamment par Édouard Séguin (1846), pionnier de l'éducation spécialisée. Plus tard, les signes de l'autisme sont retrouvés, associés à d'autres expressions de pathologies graves du développement, dans certaines descriptions de la « schizophrénie infantile », première catégorie nosographique regroupant les futures psychoses de l'enfant (L. Bender), succédant à la démence précocissime de Sancte de Sanctis (1906) et au syndrome désintégratif de Heller (1908).

L'autonomisation et le développement de la pédo-psychiatrie au cours du XX^e siècle s'accompagneront de la diffusion du concept d'autisme infantile selon Kanner, prototype des « psychoses infantiles », elles-mêmes largement popularisées au détriment d'une conception de la « schizophrénie infantile » trop directement dérivée de la pathologie de l'adulte. Cette dernière catégorie recouvre aujourd'hui une réalité clinique rare et très différente de l'autisme, restreinte aux authentiques cas de pathologie schizophrénique d'apparition très précoce. Quant aux psychoses infantiles, le terme a disparu des classifications internationales (victime avec celui de névrose de l'effort de dégageant de la nosographie internationale à l'égard des systèmes théoriques) au profit de celui de « trouble envahissant du développement », dont l'autisme malgré cette mutation reste la forme exemplaire. Le concept de « psychoses infantiles » s'est en effet développé sous l'influence du courant psychanalytique qui a joué un rôle majeur dans l'édification de la clinique de la jeune pédo-psychiatrie au milieu du XX^e siècle. Nous reviendrons plus loin sur la question des rapports entre autisme et psychanalyse et les controverses qui lui sont liées.